

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
\*\*\*\*\*

COMMUNE DE OUISTREHAM

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 13 décembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 décembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

**Etalent présents :** Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Paul BESOMBES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

**Absents excusés / pouvoirs (P) :** Annick CHAPELIER, François (P. à Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR), Fabienne LHONNEUR (P. à Sophie POLEYN), Matthieu BIGOT (P. à Catherine LECHEVALLIER) ;

**Absents non excusés :** Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR (sortie pendant la délibération)

Secrétaire de séance : Mme NAUDOT.

**FINANCES / FINANCES COMMUNALES ET VIE ASSOCIATIVE – OCTROI DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES OU COMPLEMENTAIRES - Association « Loisir et culture cinématographique – le Cabieu »**

Rapporteur : M. Jammet - VU en C° finances du 9/12/2021

DEL20211213\_14A

Présents : 25

Pouvoirs : 2

Abstentions :

Suffrages exprimés : 27

Pour : 27

Contre :

La commune est partenaire de l'association qui gère le cinéma du Cabieu dans l'organisation d'un festival de cinéma qui se déroulera dans le courant du mois de janvier 2022. Dans ce cadre, l'association sollicite une subvention exceptionnelle pour l'aider à couvrir les frais liés à cette organisation.

Dans ce cadre, **entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à l'unanimité d'octroyer une subvention exceptionnelle de 800€ à l'association « Loisir et culture cinématographique – le Cabieu » pour l'organisation du Festival de cinéma Terre et Mer.**

⚠ *Note : cette dépense n'étant pas prévue au budget 2021, il sera nécessaire d'abonder le compte 6574 dans le cadre d'une décision modificative.*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAIL

Affichée le **17 DEC. 2021**  
Certifiée exécutoire le